



# Salaires: rendez-vous est pris pour 2023!

Malgré une série de mobilisations, le niveau des salaires réels continue de baisser, y compris dans la fonction publique. Et ce, alors que la fortune des plus riches atteint des records. En 2023, nos luttes devront prendre de l'ampleur. En PAGES 2, 4, 5 ET 7

## Victoire pour le care

**3** POINT FORT – En mars dernier, elles ont mené une grève victorieuse avec plus de 20 000 employé-e-s des services sociaux et de l'éducation. Questions à Marianne Hübinger et Kristin Ideler, du syndicat allemand verdi.

## Overdose numérique ?

**6** FRIBOURG – Le SSP lance une pétition contre la stratégie d'éducation numérique du Conseil d'Etat, qui soulève une levée de boucliers dans le corps enseignant. Questions à Jean-Marie Pellaux, enseignant et membre du SSP.

## Cadeau aux assureurs

**11** CAPITAL VS TRAVAIL – Le Conseil des Etats ignore les difficultés des classes populaires, confrontées à l'explosion des primes maladie. En revanche, il veut privatiser une partie de l'assurance de base.

## Le NHS en grève !

**12** ROYAUME-UNI – Pour la première fois de leur histoire, des milliers d'infirmières et ambulanciers feront grève en décembre. Ils exigent des hausses salariales et dénoncent la destruction du service public de santé.



## L'image d'Eric Roset

### Une mobilisation en souvenir d'Alireza, pour le droit à la vie et contre une politique d'asile qui tue

Jeudi 8 décembre à Genève, plusieurs centaines de personnes ont dénoncé la violence de la politique suisse d'asile et sa mise en pratique par les autorités genevoises. Huit jours plus tôt Alireza, un requérant d'asile afghan âgé de 18 ans, s'était donné la mort après avoir appris qu'il serait renvoyé vers le sinistre camp de Moria, en Grèce. Alireza a été inhumé à Genève.

## Éditorial

# Renforcer nos luttes en 2023

**560** milliards de francs. C'était, selon le magazine *Bilan*, le patrimoine des 300 plus riches de Suisse en 2012. Dix ans plus tard, leur fortune s'élève à 820 milliards de francs. Cette augmentation spectaculaire (près de 50%!) contraste avec le recul de leur pouvoir d'achat subi par des dizaines de milliers de salarié-e-s durant la même période. Les inégalités sociales ont donc pris l'ascenseur. Au cours des deux dernières années, la situation s'est même corsée. Après avoir baissé de 0,8% en 2021, les salaires réels chuteront certainement de 2% en 2022, du jamais-vu depuis des décennies. Cette tendance risque de se maintenir en 2023: dans un contexte nouveau, marqué par une reprise de l'inflation, les mobilisations syndicales n'ont pas été suffisantes pour arracher les augmentations nécessaires – y compris dans la fonction publique.

L'année 2022 a été marquée par un autre recul social: l'acceptation, sur le fil, de la contre-réforme AVS 21. Dès 2025, les travailleuses de ce pays devront trimer plus longtemps – ce qui contribuera à augmenter la plus-value retirée sur leur dos par le patronat.

Encouragé par ses succès, le camp bourgeois continue sur sa lancée. Lundi, la majorité de droite au Conseil des Etats a approuvé une nouvelle mouture du projet LPP 21. Celle-ci pourrait entraîner une baisse significative (200 francs par mois pour certain-e-s assuré-e-s) des rentes versées par le 2<sup>e</sup> pilier. En parallèle, les partis bourgeois concoctent un nouveau cadeau fiscal pour les géants du transport maritime et du négoce (la «taxe au tonnage») – et

tendent d'appliquer le taux d'imposition minimal (15%) des multinationales, décidé par l'OCDE, de la manière la plus favorable aux actionnaires.

L'élection d'Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral ne changera malheureusement pas une virgule à ce scénario: la nouvelle répartition des départements au sein de l'exécutif a même été l'occasion d'une «démonstration de force du camp bourgeois»<sup>1</sup>. C'est notamment la libérale-radical Karin Keller-Sutter, ex-membre du comité de l'Union patronale suisse, qui reprendra le département des Finances. M<sup>me</sup> Keller-Sutter a déjà annoncé «des décisions qui feront mal»<sup>2</sup>.

2022 a aussi été l'année de vives résistances. On pensera à la bataille menée par les syndicats et la Grève féministe contre

AVS 21; aux mobilisations pour les salaires organisées dans de nombreux cantons; à la vivacité des mobilisations féministes; au mouvement de grève des ASSC à Genève, qui continue; à la grève des maçons, forte en Suisse romande et italienne; aux innombrables batailles de terrain visant à améliorer conditions de travail et revenus.

En 2023, la priorité sera de renforcer ces luttes. Avec deux temps forts en perspective: la grève féministe du 14 juin, qui pourrait à nouveau faire souffler un vent progressiste, si nécessaire, sur tout le pays; et la reprise des mobilisations pour défendre les salaires et le pouvoir d'achat.

D'ici là, l'équipe de *Services Publics* vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. ■

**GUY ZURKINDEN**  
RÉDACTEUR

## LES INÉGALITÉS AUGMENTENT

<sup>1</sup> *Le Temps*, 9 décembre 2022.

<sup>2</sup> *Blick*, 9 décembre 2022.

ALLEMAGNE . En mars dernier, elles ont réussi à mener une grève victorieuse avec plus de 20 000 employé-e-s des services sociaux et de l'éducation. Questions à Marianne Hübinger et Kristin Ideler, du syndicat ver.di

# Grève exemplaire dans le « care »

XENIA WASSIHUM . INTERVIEW <sup>1</sup>  
KEYSTONE . PHOTO

En mars 2022, le syndicat ver.di a appelé à des grèves d'avertissement dans plusieurs villes allemandes, dans le cadre d'un conflit autour des salaires des personnes des services sociaux et de l'éducation. 22 000 travailleuses et travailleurs ont répondu à l'appel, et 27 000 militant-e-s supplémentaires les ont rejoint-e-s dans la rue. En mai 2022, ce sont à nouveau plusieurs milliers d'employé-e-s de lieux d'accueil de l'enfance et d'écoles à horaire continu qui ont débrayé. Qu'avez-vous réussi à obtenir au moyen de ces grèves?

Marianne Hübinger (MH) – Nous avons trois revendications principales pour les collègues travaillant dans les services sociaux et d'éducation communaux: une amélioration des conditions de travail par des mesures de décharge; des mesures pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié; une revalorisation financière pour l'ensemble de cette branche. C'est ce que nous avons réussi à décrocher lors des négociations. Tou-te-s les employé-e-s ont maintenant droit à un forfait de deux journées de récupération supplémentaires. Ils et elles touchent en plus des indemnités financières allant jusqu'à 180 euros par mois, qu'il est possible de transformer en jours de récupération. Et, pour la première fois, les formateurs-trices toucheront également des indemnités. En outre, l'expérience professionnelle est maintenant reconnue de la même manière qu'elle l'est pour d'autres professions de la fonction publique.

Kristin Ideler (KI) – Nous avons aussi réussi à faire bouger les choses au niveau de la société. La revalorisation des professions féminisées des domaines de l'éducation et de l'action sociale, qui ont une importance systémique, est une tâche qui concerne tout le monde. Cette revalorisation revêt aussi une importance centrale pour garantir une meilleure égalité des genres ainsi que des services de soins à la personne de bonne qualité.

**Vous avez réussi à mobiliser des milliers d'employé-e-s pour ces grèves. Quels ont été les facteurs importants pour cette réussite?**

MH – Dès le début, nous avons essayé d'impliquer activement les collègues des services et établissements dans la planification du mouvement, lors des différentes manifestations et actions mais aussi pendant les journées de grève. Lors d'une grève, des salarié-e-s se sont par exemple rendu-e-s dans une autre institution et ont posé la question suivante aux collègues: «Pourquoi ne participez-vous pas à la grève? Qu'est-ce qui vous manque pour pouvoir y participer?»

Un autre élément important, c'était d'expliquer les revendications, en montrant la manière dont ces dernières s'insèrent dans le contexte de la société, mais aussi les améliorations que nos demandes peuvent amener au niveau individuel, pour chaque salarié-e.

Il faut également souligner que ces revendications englobaient différents groupes d'employé-e-s. Pour nous, il était important de maintenir la cohésion de l'ensemble des professions des domaines de l'action sociale et de l'éducation – et d'obtenir des résultats pour toutes et tous.

KI – Nous essayons sans cesse de fonctionner de manière transparente, et de faire comprendre aux collègues qu'ils et elles doivent s'engager. Nous voulons ainsi leur montrer qu'elles et ils sont directement concernés par la formulation des revendications et leur mise en œuvre, et doivent se mobiliser pour atteindre ce but.

En parallèle, nous avons expliqué qu'il est indispensable pour les salarié-e-s œuvrant dans de tels secteurs d'obtenir le soutien de la société, étant donné que ces personnes ne travaillent pas dans un secteur de production classique, où une grève se traduit par un arrêt des lignes de montage et entraîne rapidement des pertes sur le plan économique. Comprendre ce contexte a été une véritable découverte pour certain-e-s collègues.

**La pénurie de personnel a-t-elle eu un impact sur le mouvement?**

MH – Je pense que la pénurie de personnel qualifié a joué un rôle important. La situation devient de plus en plus tendue sur le marché du travail, et la pandémie a montré à quel point nos domaines d'activité sont essentiels pour le système. Nous en sommes conscientes depuis longtemps déjà, mais on a toujours un peu tendance à l'oublier. Et si l'on ne veut pas s'aliéner complètement les sympathies de la population, il faut agir pour détendre la situation. Car nous avons aussi beaucoup de collègues qui veulent abandonner leur métier.

KI – Les collègues sont fatigué-e-s d'entendre continuellement qu'ils et elles ne peuvent pas faire grève, puisque cela nuirait aux parents, aux enfants et aux client-e-s. Dans une profession masculine classique, personne ne remettrait en cause le droit de faire grève. C'est ce qui fâche les employées de domaines mentionnés – et c'est ce qui a aussi suscité une prise de conscience féministe chez certaines d'entre elles. ■

<sup>1</sup> Interview parue dans le *Vpod Magazin*, journal du SSP en Suisse alémanique. Traduction de Patrick Vogt.

Sur le vif

## «NOUS NE DEVONS PAS FAIRE DE PAUSE»

Quelle suite allez-vous donner à votre mouvement?

MH – Nous allons continuer à utiliser la date du 8 mars, la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour mobiliser. Et nous voulons ancrer encore plus solidement la notion de «grève féministe» dans les services et établissements d'action sociale et d'éducation – car dans ces derniers, la notion de «grève» est souvent perçue comme étant plutôt liée à des luttes salariales. Je pense que l'année prochaine, il devrait à nouveau être possible de relier les conflits salariaux à la grève féministe. De manière générale, la règle suivante s'applique: nous ne devons pas faire de pause. Car il s'agit toujours et chaque année de notre travail, de nos conditions de travail et de la nécessaire revalorisation des professions féminisées de l'action sociale.

KI – Chez ver.di, nous devrions aussi nous joindre à d'autres revendications de la grève féministe. Il y a une différence entre parler de «grève des femmes» et de «grève féministe». De nombreux collectifs ont délibérément parlé de «grève féministe», parce que nous voulons intégrer différentes personnes et ne pas toujours partir d'un sujet unique, la femme.

L'objectif est de rendre visibles les rapports d'inégalité liés au genre, sans pour autant les diluer. Le syndicat et les collectifs ont aussi montré une ouverture sur le plan du langage, car dans les collectifs féministes, on parle différemment que dans un syndicat.

Pour les grévistes, il était important que cette différence soit perçue. En effet, les collectifs féministes et le syndicat utilisent parfois des langages différents et ont des méthodes de travail distinctes. Il faudra encore beaucoup se rapprocher à l'avenir pour pouvoir bien lutter ensemble. ■

### Contexte

## LE RÔLE DÉCISIF DES COLLECTIFS FÉMINISTES

Quelle stratégie avez-vous adopté face aux employeurs?

KI – En 2009 et 2015, des collègues des services sociaux et de l'éducation avaient mené des grèves parfois très longues, prouvant ainsi leur capacité de faire grève. Les employeurs en étaient conscients.

Dans le cadre de cette négociation salariale, nous nous sommes montré-e-s très offensifs-ves, en menant des actions et des grèves directement après la première séance de négociation.

Dans le passé, nous avons souvent attendu un grand nombre de séances avant de prendre des mesures de lutte plus dures. Or il était important que nos revendications soient prises au sérieux immédiatement. C'est pourquoi nous sommes entré-e-s en lutte tout de suite, et avec une grande détermination.

Nous avons compris que les collègues étaient sous une pression assez forte en raison de la pandémie, et qu'une lutte syndicale devait déployer ses effets assez rapidement. Finalement, cette manière de procéder s'est avérée payante également pour les parents, les enfants et les client-e-s. Elle a en effet permis d'éviter des grèves de plus longue durée.

Il faut préciser que, sans la solidarité des collectifs de grève féministe, qui s'est manifestée dès le début des négociations salariales, le syndicat ver.di n'aurait pas pu organiser une telle mobilisation. Le lien de solidarité avec un mouvement social a été un élément central pour le démarrage de la mobilisation, qui a eu lieu le 8 mars. ■





# Santé et social s'unissent

NEUCHÂTEL . Le personnel du parapublic s'est mobilisé en nombre pour défendre ses salaires. Il obtient une rallonge du Grand Conseil, qui ne suffira cependant pas à compenser l'inflation. En 2023, la mobilisation devra continuer.

Témoignage

SERVICES PUBLICS  
ERIC ROSET . PHOTO

Le 6 décembre à midi, près de mille employé-e-s du secteur parapublic ont envahi la cour du Château avant les discussions sur le budget au Grand Conseil. En fin de journée, un nouveau piquet de protestation était organisé entre 17 h et 18 h. La cause de la colère de ces employé-e-s, œuvrant dans le social et la santé: le gel prévu de leurs salaires en 2023, alors que l'inflation avoisine les 3% et que leurs collègues employé-e-s de l'Etat auront droit à une indexation partielle de leurs rémunérations, de l'ordre de 1,8%.

**LA PINGRERIE DE L'EXÉCUTIF.** Motif de cette inégalité de traitement: les secteurs de la santé et du social sont régis par deux CCT (la CCT Santé 21 et la CCT du secteur des établissements spécialisés, ou CCT-ES). Or le Conseil d'Etat a refusé d'augmenter sa participation au financement destiné aux secteurs de la santé et du social, interdisant de fait toute adaptation salariale.

C'est ce refus qui a entraîné la mobilisation du 6 décembre. Celle-ci avait été précédée par une manifestation du personnel social le 30 novembre, au cours de laquelle une pétition, signée par 80% du personnel, avait été remise au Conseil d'Etat.

**3 MILLIONS DE PLUS.** Ces actions ont eu un effet: la commission financière du Grand Conseil a décidé d'ajouter 3 millions de francs au budget, destinés aux contrats de prestations liant l'Etat aux institutions actives dans la santé et le social. Le 7 décembre, le parlement a accepté cet amendement avec l'ensemble du budget. Cette ristourne permettra un début d'indexation salariale, mais qui restera au-dessous du 1,8% octroyé aux employé-e-s du Canton. Selon les calculs syndicaux, une indexation semblable à celle qui a été accordée aux employé-e-s de l'Etat coûterait en effet environ 9 millions de francs. On reste donc loin du compte: en 2023, c'est une baisse de leur salaire réel qui attend les employé-e-s de la santé et du social, malgré les efforts immenses consentis depuis le début de la pandémie. Un manque de reconnaissance vécu comme une gifle par les salarié-e-s concerné-e-s.

Le 6 décembre dans l'après-midi, une délégation du personnel de la santé et du social a été invitée par le Conseil d'Etat *in corpore*. La délégation a annoncé qu'elle «restait sur sa faim à l'issue de cette rencontre», sa revendication principale d'une indexation des salaires au même titre que la fonction publique au 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ayant pas

intégrée au budget. La délégation notait cependant quelques signaux positifs: au cours des discussions, le Conseil d'Etat a reconnu avoir sous-estimé la question de l'indexation pour ces deux secteurs, et affirmé qu'il intégrerait, l'année prochaine, les syndicats dans les discussions salariales. Devant le Grand Conseil, le conseiller d'Etat (PS) Laurent Kurth a «réitéré son engagement ferme à discuter des conditions de rémunération des domaines social et santé dès le premier trimestre 2023».

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 22 FÉVRIER.** Pour le SSP, très impliqué dans cette bataille, la mobilisation des personnels de la santé et du social représente «une première étape pour un mouvement qui s'annonce durable». Le refus de l'indexation est en effet «la goutte d'eau qui a fait déborder le vase: le manque de financement et l'absence d'implication de l'Etat pour assurer le fonctionnement des secteurs santé et social ont fini par fâcher un personnel pourtant habitué à se surpasser», souligne le syndicat dans un communiqué.

Prochaine étape de ce combat: l'organisation d'une assemblée générale du personnel de la santé et du social, le 22 février prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer! ■

## «LA RECONNAISSANCE SALARIALE EST ESSENTIELLE»

Suzanne Bila, éducatrice spécialisée à Neuchâtel

«Depuis des années, nous acceptons de nous adapter et de revoir nos conditions et celles des bénéficiaires à la baisse. Beaucoup d'entre nous souffrent de devoir cumuler les heures supplémentaires pour remplacer les collègues malades ou absent-e-s, faute de moyens suffisants. Certain-e-s travaillent parfois au-delà des 60 heures hebdomadaires, ou alignent 12 à 13 jours de travail d'affilée! Le manque de repos engendré par ces horaires a un impact sur la patience, la capacité de jugement, la créativité, l'attention, la motivation et la résilience nécessaires pour faire face à des situations parfois difficiles.

Depuis quelque temps, la situation financière amène aussi un déséquilibre des niveaux de formation au sein des équipes: le personnel est moins bien formé, et donc moins bien rémunéré – alors que les attentes et les exigences du terrain restent les mêmes.

Après plusieurs années de gel des salaires, c'est aujourd'hui la promesse de la suppression d'une retenue salariale qui est reportée.

La question des salaires est pourtant essentielle: dans une société du tout-marchand, nos salaires sont aussi la reconnaissance et la protection d'un savoir pratique et académique. Ils sont les garants d'une intervention soucieuse de la dignité des humains.

Nous demandons donc aux autorités politiques de revaloriser les métiers du social en accordant aux institutions les moyens financiers nécessaires pour appliquer la CCT-ES et offrir une reconnaissance salariale équivalente à celle des fonctionnaires de l'Etat.

Nous sommes le dernier rempart contre l'exclusion ou la précarité. Vous avez besoin de nous – et nous, nous avons besoin de vous pour remplir nos missions correctement.» ■

**AUSTÉRITÉ .** Les hausses salariales octroyées par les exécutifs romands se situent toutes en-dessous de l'inflation. Une pingrerie qui contraste avec la situation financière favorable de ces cantons.

# Les Cantons font les grippe-sous

**GUY ZURKINDEN**  
RÉDACTEUR

**F**ribourg: 2,74%; Jura: 2,08%; Genève: 2,44%; Neuchâtel: 1,8% (encore moins pour les secteurs santé et social); Valais: 2%; Vaud: 1,4% (auquel s'ajoutera, pour les salarié-e-s des classes 1 à 10, une «prime pour la vie chère» de 0,8% en moyenne, dont seront cependant exclu-e-s les employé-e-s du secteur parapublic). Voilà le niveau des hausses salariales accordées par les Conseils d'Etat romands à leurs fonctions publiques. Partout, ces taux sont inférieurs à l'inflation, qui tourne autour des 3%. Hormis Fribourg et Genève, la majorité des exécutifs concèdent même des augmentations plus faibles que la moyenne du patronat helvétique (tous secteurs confondus), estimée à 2,2% par les économistes d'UBS. Et on est très loin des 3,5% accordés par l'Etat de Zurich à ses employé-e-s.

**ON EST LOIN DU COMPTE.** Dans plusieurs cantons, ces résultats sont le fruit de mobilisations syndicales qui ont permis d'améliorer les propositions initiales. Ils restent cependant loin des revendications

formulées par l'Union syndicale suisse (USS), soit des hausses entre 4% et 5%. Pour justifier leur pingrerie, la plupart des exécutifs évoquent un «contexte instable» qui représenterait une menace pour l'équilibre financier des collectivités. Cet argumentaire est mis en pièce par une récente étude de l'Union syndicale suisse consacrée aux finances cantonales<sup>1</sup>.

**À 5,7 MILLIARDS PRÈS...** Le rapport de l'USS met d'abord le doigt sur le décalage entre les prévisions budgétaires catastrophistes des Cantons et la réalité. Au printemps 2022, lorsque les comptes 2021 ont été clôturés, «il est apparu que l'excédent cumulé des comptes de résultats de tous les cantons s'élevait au total à 2,8 milliards, alors qu'un déficit cumulé de 2,9 milliards avait été budgétisé», souligne Reto Wyss, économiste au sein de la centrale syndicale. Les cantons se sont donc trompés dans leurs estimations de... 5,7 milliards.

Les cantons romands n'ont pas été en reste. À Genève, la gigantesque «erreur»

de pronostic du Conseil d'Etat a marqué les esprits: l'exécutif genevois avait prédit un déficit de 49 millions de francs en 2021, finalement transformé en excédent de... 847 millions. Cet écart était le fruit d'une sous-estimation massive des recettes fiscales, supérieures de près d'un milliard de francs à ce qui avait été budgété<sup>2</sup>. On retrouve une situation similaire dans le canton de Vaud, où «la différence entre les projections de recettes fiscales inscrites dans le budget et ce qu'a réellement encaissé l'Etat aux comptes s'élève à 903 millions». Rien de nouveau dans le contexte vaudois où, «depuis plus d'une décennie, les recettes fiscales sont sous-évaluées de quelque 500 millions en moyenne annuelle»<sup>3</sup>.

**RECETTES FISCALES EN HAUSSE.** Qu'en sera-t-il des comptes cantonaux en 2022? Il faudra attendre le printemps prochain pour avoir des chiffres précis. Cependant, les projections existantes «laissent supposer que des erreurs massives de budgétisation ou d'importants excédents comptables persisteront», indique l'USS. Pour 2022, 13 cantons sur 26 ont prévu des déficits, pour un montant cumulé de 224 millions. Ces prévisions sont une fois de plus beaucoup trop pessimistes, estime Reto Wyss. En effet, les recettes fiscales devraient à nouveau augmenter (+2,6 milliards au total) cette année. En revanche, il faudra s'attendre à une baisse des rentrées issues des bénéfices distribués par la Banque nationale suisse.

**LA BATAILLE CONTINUE.** Bilan des courses: en 2023, la plupart des cantons enregistreront probablement une fois de plus des bénéfices, en contradiction avec leurs prévisions budgétaires. Cette situation financière favorable leur permettrait, estime l'USS, d'accorder la pleine indexation à leurs employé-e-s, tout en augmentant les aides destinées à la population la plus touchée par la hausse du coût de la vie. Les gouvernements cantonaux ont choisi, au contraire, de «garder les cordons de la bourse extrêmement serrés, au détriment de la population», dénonce Reto Wyss. Selon le géant de la gestion d'actifs européen Amundi, l'inflation devrait «rester à un niveau élevé pendant la plus grande partie de l'année 2023»<sup>4</sup>. Après deux années, 2021 et 2022, marquées par une baisse des salaires réels, la bataille pour le pouvoir d'achat gardera toute son actualité. ■

<sup>1</sup> USS: *Analyse des finances cantonales*. 25 novembre 2022.

<sup>2</sup> Communiqué de presse du Conseil d'Etat genevois, 31 mars 2022.

<sup>3</sup> *24 heures*, 4 novembre 2022.

<sup>4</sup> *Le Temps*, 12 décembre 2022.

## Le trait de Vincent

ATTENTION,  
ÉCOLE NUMÉRIQUE!



## Agenda militant

### MARCHÉ SOLIDAIRE DE NOËL LAUSANNE

Du 15 au 17 décembre  
Pôle Sud, avenue Jean-Jacques-  
Mercier 3

### QUEL AVENIR POUR LA PRESSE INDÉPENDANTE?

MORGES  
Débat organisé par le mensuel Pages  
de gauche  
Vendredi 16 décembre, 18 h 45  
Maison du Dessin Presse  
Rue Louis-de-Savoie 39

### NOËL SOLIDAIRE FRIBOURG

Samedi 17 décembre, dès 16 h 30  
Rencontre avec le collectif Poya  
Solidaire, puis festivités

### RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE GENÈVE

Soirée proposée par le collectif  
Ag!ssons  
Lundi 19 décembre, 19 h  
Maison des Associations

### L'AUTRE DAVOS 2023 ZURICH

Solidaires contre l'inflation, la guerre  
et la catastrophe climatique  
Contre-manifestation au Forum  
économique de Davos  
Débats, conférences et workshops  
13 et 14 janvier  
Volkshaus

## Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP  
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

**ÉDITEUR RESPONSABLE**  
SSP-VPOD  
Natascha Wey  
Secrétaire générale  
Case postale 8279  
8036 Zurich  
www.ssp-vpod.ch

**RÉDACTEUR RESPONSABLE**  
Guy Zurkinden  
Case postale 1360  
1001 Lausanne  
Tél. 021 340 00 00  
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

**IMPRESSION**  
Atar Roto Presse SA, Genève



# Une stratégie numérique déconnectée

FRIBOURG . Le SSP lance une pétition contre la stratégie d'éducation numérique (EdNum) du Conseil d'Etat. Questions à Jean-Marie Pellaux, enseignant à l'école primaire et membre du SSP.

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW  
ERIC ROSET . PHOTO

Repérages

**Pourquoi les enseignant-e-s s'opposent-ils à la stratégie numérique du Conseil d'Etat?**  
Jean-Marie Pellaux – La stratégie d'éducation numérique du Conseil d'Etat met l'accent sur l'acquisition massive d'équipements numériques. En revanche, elle fait largement l'impasse sur les considérations pédagogiques. L'Etat veut ainsi débloquer un immense budget pour acquérir des milliers d'ordinateurs et de tablettes, mais sans vraiment savoir ce qu'il va faire avec cet équipement. Il y a aussi une disproportion entre les moyens qui seront consacrés à l'achat d'outils numériques et les refus auxquels nous nous heurtons lorsque nous revendiquons les mesures de soutien indispensables pour relever le défi d'une école toujours plus inclusive. Quand nous demandons du personnel d'appui ou une réduction des effectifs par classe, on nous répond souvent que les moyens financiers manquent. Et aujourd'hui, le Conseil d'Etat débloque sans problème 75 millions pour ce projet numérique! C'est excessif.

En bref, nous avons affaire à un projet qui n'a fait l'objet d'aucune discussion avec les principaux intéressés – les enseignant-e-s, les élèves et leurs parents – et se trouve déconnecté de la réalité du terrain. Il doit être renvoyé à son expéditeur.

**Le développement du numérique n'amène-t-il pas de plus-value pédagogique?**

Le numérique peut être un excellent support pour amener des idées, faciliter l'accès à certaines connaissances, etc. Son utilisation permet aussi aux élèves de développer des compétences numériques. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu la

stratégie du Canton pour commencer à faire de l'éducation par et pour le numérique avec les élèves, qui est un des objectifs du plan d'études actuel. Dans mon école par exemple, des ordinateurs et tablettes sont déjà à disposition des enseignant-e-s. Et ce matériel suffit pour travailler les objectifs du plan d'étude. Les écrans sont cependant loin d'être une panacée. En tant qu'enseignant en 1-2 H mais aussi parent de deux enfants, je constate fréquemment que lorsqu'on éteint les ordinateurs ou les tablettes, il faut de longues minutes pour récupérer l'attention des enfants et faire baisser le niveau de tension. Il faut donc les utiliser avec parcimonie, en se posant à chaque fois la question de leur apport réel au processus d'apprentissage.

Il y a aussi le revers de la médaille: dans presque toutes les écoles de la ville, nous notons une augmentation des problèmes liés à l'utilisation accrue – et de plus en plus précoce – des écrans.

**Quels sont ces problèmes?**

Pour revenir à l'école infantine: dans les premières classes, il est important que les enfants développent certaines expériences sensorielles – mettre les mains à la pâte, tenir un crayon ou un feutre, écouter une histoire – et apprennent à maintenir leur attention.

Or nous remarquons que certains enfants surexposé-e-s aux écrans présentent un déficit de la capacité d'attention, des difficultés à se concentrer sur ce qui se passe en classe. D'autres ont de la peine à communiquer avec d'autres enfants ou à participer à des travaux de groupe. Ces conséquences négatives d'une surexpo-

sition aux écrans, qui nous occupent de plus en plus, peuvent aller jusqu'à ce que les psychologues appellent «l'autisme virtuel».

Il est donc nécessaire de mener, en parallèle à l'utilisation de ces outils numériques, une réflexion sur leurs dangers potentiels. Or ces aspects sont largement ignorés par le projet du Conseil d'Etat.

Au Cycle d'orientation, chaque élève sera équipé d'un ordinateur personnel. Cela va augmenter le temps passé sur les écrans, mais aussi les problèmes et les tensions dans les familles qui devront mettre un cadre à l'utilisation de ce nouvel outil numérique.

**Selon le Conseil d'Etat, sa stratégie favorisera «l'égalité des chances»...**

Cet argument est utilisé pour faire passer la pilule. Pour éviter d'inonder le canton d'ordinateurs et de tablettes, il serait possible de cibler les élèves qui ne sont pas suffisamment outillé-e-s. Rappelons aussi que, selon un rapport de l'OCDE (2015), «les nouvelles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et défavorisés». Le numérique n'est donc pas un outil efficace pour lutter contre les inégalités – contrairement à une baisse des effectifs dans les classes.

**Que demandez-vous à l'exécutif?**

Nous attendons du Conseil d'Etat qu'il retire son projet, qui est aussi un non-sens absolu d'un point de vue écologique. Et qu'il développe, en partenariat avec les principaux concerné-e-s, un projet adapté aux besoins. ■

## SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LA STRATÉGIE EDNUM!

Le groupe Enseignement du SSP a lancé une pétition contre la stratégie d'éducation numérique (EdNum) du Conseil d'Etat.

Considérant ce projet «trop dépensier, pédagogiquement approximatif et avec un impact néfaste sur le plan écologique et sanitaire», le texte demande que l'exécutif revoie sa copie et élabore une nouvelle stratégie à la hauteur des aspects pédagogiques, sociaux et écologiques soulevés par la question. Sa démarche est soutenue par la Fédération des associations de parents d'élèves et le Collectif pour la sobriété numérique à l'école (qui regroupe la Grève pour le climat, Extinction Rebellion, les Parents pour le climat et les Grands-parents pour le climat).

La stratégie cantonale d'éducation numérique s'adresse aux élèves des classes ordinaires et spécialisées de l'école obligatoire, de la 1 H à la 11 H. Elle prévoit l'acquisition de 31 260 machines ordinateurs et tablettes, destinés aux secondaires I et II. Coût de l'opération: 75,9 millions de francs entre 2023 et 2027 – dont 53,3 millions seront destinés aux dépenses d'équipement.

En plus de récolter un maximum de paraphe contre la stratégie d'éducation numérique (signez la pétition ici: <https://fribourg.ssp-vpod.ch>), le SSP organisera plusieurs interventions publiques sur la question. Il invitera aussi le Conseil d'Etat à dialoguer avec le personnel au cours de son assemblée générale des enseignant-e-s, le 29 janvier prochain. En parallèle, un groupe de travail sera mis sur pied. Objectif: rédiger des recommandations à l'exécutif sur sa stratégie numérique.

Une mobilisation pourrait être organisée en marge du débat sur la question au Grand Conseil, qui devrait avoir lieu les 23 et 24 mars. ■

JURA PLUS DE 500 PERSONNES CONTRE L'AUSTÉRITÉ

## SUCCÈS POUR LA MANIFESTATION DU 23 NOVEMBRE!

En réponse à l'annonce du plan d'austérité présenté par le gouvernement jurassien sous le nom de «plan équilibre 22-26», regroupant plus de 80 mesures visant à économiser 34 millions de francs, un collectif, constitué de la coordination des syndicats de la fonction publique, de la Fédération interjurassienne de coopération et développement et de l'Association jurassienne pour l'action sociale, a organisé une grande manifestation devant l'Hôtel du Parlement jurassien. Le 23 novembre, date de l'avant-dernière session parlementaire, plus de 500 personnes se sont réunies sous une pluie battante pour manifester haut et fort leur indignation face aux mesures proposées. Impossible d'ignorer les manifestant-e-s: des slogans comme «citoyens, pas contents!» sont criés, sans relâche, sous les fenêtres de l'Hôtel du Parlement. En effet, les mesures d'austérité visent les employé-e-s de la fonction publique et des institutions paraétatiques, mais également les citoyen-ne-s – via la diminution de certaines prestations, ou encore l'abaissement du plafond d'accessibilité aux subsides de l'assurance maladie. Toute la population jurassienne est concernée!

La sortie des parlementaires se fait tarder... Voilà plus d'une heure que les

manifestant-e-s sont présent-e-s, mais la mobilisation ne faiblit pas. Vers 18 h, les parlementaires sortent enfin du bâtiment. Un tract leur est distribué et la pétition, signée par plus de 3700 personnes, est remise en mains propres à la présidente du parlement, Brigitte Favre. Le tract et la pétition demandent le report du «plan équilibre 22-26», qui ne peut être modifié dans son contenu par le parlement, ainsi que l'ouverture d'un processus participatif et démocratique pour l'établissement d'un plan financier réellement équilibré, tenant compte de la fragilisation financière qui touche des milliers de Jurassiennes et Jurassiens. Le signal fort donné par la population a permis de gagner du temps: les débats prévus au parlement jurassien n'auront finalement pas lieu lors de la séance du 14 décembre, comme le prévoyait pourtant l'ordre du jour. Le bureau du législatif a en effet décidé, sur proposition de la commission de gestion et des finances, de reporter le traitement du programme d'économies. La mobilisation paie!

Le SSP continuera de suivre l'évolution de ce dossier et d'informer sur le sujet. ■

VIRGINIE OLIBONI . SECRÉTAIRE SSP  
RÉGION JURA

FRIBOURG INDEXATION DES SALAIRES

## UNE AMÉLIORATION QUI RESTE INSUFFISANTE

La mobilisation du personnel du service public et parapublic fribourgeois – en particulier la pétition remise aux autorités le 1<sup>er</sup> décembre, qui a réuni 4350 signatures – a permis d'améliorer quelque peu l'adaptation des salaires des employé-e-s de l'Etat pour l'année 2023. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les salaires seront augmentés de 2,74% – au lieu de 2,55%, comme prévu initialement dans le projet de budget du Conseil d'Etat fribourgeois. Rappelons à ce sujet que le Conseil d'Etat zurichois a décidé, il y a quelques semaines, d'augmenter les salaires de 3,5% au 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine.

De l'avis du SSP, cette amélioration reste largement insuffisante. Depuis la fin de l'année 2020, l'indice des prix à la consommation (IPC) a ainsi augmenté de 4,6%. Entre novembre 2021 et novembre 2022, le renchérissement se monte à 3%. Par ailleurs, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les prix de nombreux produits seront revus à la hausse: primes d'assurance maladie, électricité, gaz, acomptes de loyer, etc. Les prix de certaines denrées alimentaires ont aussi grimpé au cours des derniers mois, pesant particulièrement sur les bas revenus.

Une augmentation des salaires de 3% à 3,5% aurait été un minimum, si le gouvernement avait voulu compenser réellement le renchérissement. Avec une adaptation des salaires de 2,74% seulement, il ne fait aucun doute que le pouvoir d'achat des salarié-e-s de la fonction publique et parapublique fribourgeoise diminuera à nouveau l'an prochain, après deux années de baisse consécutive, en 2021 et 2022.

En ce qui concerne la Ville de Fribourg, le SSP a constaté que, la semaine dernière, le Conseil communal de la Ville, pourtant à majorité de gauche, a annoncé qu'il maintenait sa décision d'augmenter les salaires de 2,55% seulement. À l'origine, cette hausse avait été calquée sur le projet du Conseil d'Etat fribourgeois. Au vu de la décision prise par le gouvernement cantonal le 12 décembre, nous appelons les autorités communales à revoir leur décision.

Le SSP – Région Fribourg interpellera les groupes politiques du Conseil général pour que le parlement amende en ce sens le budget 2023, au cours des discussions qui auront lieu en début de semaine prochaine. ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP  
RÉGION FRIBOURG

VAUD MOBILISATION LE 13 DÉCEMBRE

## LE CONSEIL D'ETAT BAISSE NOS SALAIRES!

Depuis plusieurs mois, nous sommes confronté-e-s à une nette augmentation du coût de la vie: électricité, chauffage, essence et denrées alimentaires notamment. Dès janvier prochain, les primes d'assurance maladie grimperont en moyenne de 6,6%. Alors que tout augmente, les salaires stagnent.

Notre syndicat revendique ainsi, depuis plusieurs mois, l'adaptation des salaires au coût de la vie. Si tout coûte plus cher, nous avons besoin d'adapter également les salaires pour pouvoir payer des factures qui prennent l'ascenseur! Il ne s'agit pas d'augmentation, mais d'une indexation au coût de la vie.

Après des mois de silence et de mépris, le Conseil d'Etat a rencontré, jeudi 8 décembre, les délégations des syndicats de la fonction publique et du secteur parapublic. Objectif: expliquer le dispositif d'indexation qu'il prévoit pour 2023.

Rappelons que l'Union syndicale suisse (USS) estime qu'une indexation à 5% est nécessaire pour compenser le renchérissement réel; que la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud prévoit une indexation basée sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) du mois d'octobre, en hausse de 3%; que le décret de 2013 sur la recapitalisation de la caisse de pension «contraint» le Conseil d'Etat à soustraire 0,8% à l'IPC de référence, fixant ainsi le taux d'indexation à 2,2%.

Le Conseil d'Etat a pourtant décidé d'ignorer toutes ces normes légales et de fixer arbitrairement un taux de 1,4%. C'est largement en dessous de ce qui est nécessaire, et cela signifie que nos salaires réels vont baisser!

Cette indexation est assortie d'une prime unique pour 2023, qui sera octroyée aux classes salariales 1 à 10 de la seule fonction publique, en excluant les salarié-e-s du secteur parapublic. Cette prime unique équivaudra à 0,8% du salaire touché en 2022. En moyenne, il s'agira de 40 francs par mois. Elle ne sera pas intégrée au salaire, et donc perdue dès 2024.

Le canton de Vaud est confortablement assis sur une fortune d'au moins 5 milliards de francs et boucle sur des comptes bénéficiaires depuis plus de dix ans. Dans ce contexte, la baisse des salaires réels des employé-e-s qui soignent, enseignent, éduquent et travaillent pour les services publics et parapublics, au service de la population, est inacceptable.

Pour faire entendre leur voix, les syndicats ont donc organisé une journée d'actions et de grèves sur les lieux de travail, le mardi 13 décembre. En début de soirée, celle-ci s'est conclue par une manifestation dans les rues lausannoises. ■

SSP . RÉGION VAUD

GENÈVE SERVICE PUBLIC EN LUTTE LE 15 DÉCEMBRE

## NOUVELLE GRÈVE DES ASSC ET RASSEMBLEMENT SYNDICAL

À la suite des mobilisations d'octobre et de novembre, organisées par les syndicats de la fonction publique, les négociations avec l'exécutif ont abouti à une indexation des salaires de 2,44%, soit une nette amélioration par rapport à la proposition initiale (1,35%) du Conseil d'Etat. Quant à l'annuité, que le gouvernement proposait de supprimer, elle a finalement été accordée par la commission des finances. En revanche, la même commission a proposé de couper 50 des 488 nouveaux postes inscrits dans le projet de budget 2023. Après les décisions de la commission des finances, le Conseil d'Etat avait renoncé à signer le protocole d'accord élaboré avec les «partenaires sociaux», dont le Cartel intersyndical de la fonction publique.

La balle passait ainsi dans le camp du Grand Conseil, à qui il incombait de valider ou non ces propositions concernant l'indexation, l'annuité et les postes. Les député-e-s devaient le faire lors de leurs séances consacrées au vote du budget 2023, les 15 et 16 décembre, soit après le bouclage de cette édition de *Services Publics*.

Le 15 décembre, les organisations représentant la fonction publique, dont le SSP, appelaient à un rassemblement du personnel à la rue de l'Hôtel-de-Ville. Ob-

jectif: accueillir les député-e-s lors de leur arrivée au Grand Conseil et défendre les revendications du personnel – soit l'indexation des salaires, l'octroi de l'annuité et la confirmation des nouveaux postes prévus au budget.

Toujours le 15 décembre, les assistant-e-s en soins et en santé communautaire (ASSC) organisaient une deuxième journée de grève, après leur belle mobilisation du 23 novembre, afin d'exiger la revalorisation de leur métier. Leur revendication principale, soit la bascule de leur fonction en classe 13, se heurte en effet encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, à l'opposition du Conseil d'Etat. Sous la pression du personnel, ce dernier a octroyé la classe 11 aux ASSC, une décision qui reste bien en-deçà des revendications du personnel. «Les ASSC espèrent une revalorisation à la hauteur des réelles tâches effectuées et des nombreux soins prodigués, prenant en compte l'évolution du plan de formation défini par l'ordonnance fédérale qui conduit au CFC, de l'augmentation des responsabilités ainsi que de l'évolution de la fonction dans les institutions», écrit la délégation des ASSC du SSP – Région Genève. Toute notre solidarité avec ces collègues en lutte! ■

SERVICES PUBLICS

VILLE DE NEUCHÂTEL LE PERSONNEL COMMUNAL MANIFESTE

## UNE POLITIQUE SALARIALE MITIGÉE

À l'appel du SSP, plus de 150 membres du personnel communal ont accueilli, lundi 12 décembre au soir, les autorités politiques qui se réunissaient pour discuter du budget 2023, à l'occasion de la dernière séance du Conseil général.

Dès le mois de septembre, le personnel s'était opposé à la volonté du Conseil communal de geler l'échelon et de n'appliquer que partiellement l'Indice des prix à la consommation (IPC). À l'unanimité, il a refusé cette politique à deux reprises et demandé l'application pleine de l'IPC à la grille salariale. Il y a une semaine, nous avons appris la conclusion d'un accord, au sein de la commission financière, sur le maintien de l'échelon ainsi qu'une indexation à 1,6%.

Le compromis a trouvé une majorité au sein du Conseil général. Il ne satisfait cependant le SSP qu'à moitié. D'abord, notre syndicat se félicite que les membres du Conseil général respectent, contrairement au Conseil communal, le contrat de travail qui lie la Ville de Neuchâtel à son personnel. L'échelon est en effet un aspect essentiel pour le personnel en début de carrière, dont le gel induit à terme des inégalités de traitement entre salarié-e-s, ainsi qu'une baisse de leur pouvoir d'achat. Nous saluons donc les membres du Conseil général qui ont su entendre les inquiétudes du personnel. Cependant, nous relevons que le maintien *in extremis* de l'échelon escamote la question de l'indexation de la grille salariale à la hausse du coût de la vie, qui est supérieure à 3%. Dans ce contexte, une hausse des salaires de 1,6% n'est pas suffisante! D'autant plus qu'une partie du personnel communal ne verra pas son salaire augmenter via le mécanisme de l'échelon, puisqu'il est arrivé au bout de la grille salariale. Précisons que, par rapport aux autres collectivités publiques, la Commune de Neuchâtel se situe en dessous de l'indexation accordée à l'administration cantonale (1,8%), et nettement en-deçà des 3,4% octroyés par la Commune de La Chaux-de-Fonds!

En définitive, c'est une politique salariale mitigée qui ressort du budget 2023 de la Ville. Le SSP s'inquiète également de la politique du Conseil communal en matière d'indexation et sera attentif à ce que les montants non adaptés cette année soient rattrapés dans le futur.

En marge de cette bataille salariale, le SSP rappelle que, pour respecter le statut du personnel communal en matière de compensation des horaires de nuit, des week-ends et des jours fériés, la création de 7,4 équivalents plein temps est nécessaire. Cette question n'a pas été soulevée lors de la séance du 12 décembre, ce qui est regrettable.

MARIE MÉTRAILLER ET JEAN-MARIE LEHMANN . SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

GENÈVE CONTRE DES JOURNÉES À RALLONGE

## NOUVELLE GRÈVE DES ÉDUCATEURS DE LA CLAIRIÈRE!

Mardi 13 décembre, à la suite du refus du conseiller d'Etat (MCG) Mauro Poggia d'entrer en matière sur le retrait des journées de travail de 11 heures, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les éducateurs et les éducatrices du centre éducatif et de détention La Clairière ont à nouveau débrayé.

Les 2 et 18 novembre, les éducatrices et éducateurs du secteur «observation» de La Clairière avaient déjà mené deux journées de grève. Objectif: dénoncer l'imposition de journées à rallonge, incompatibles avec une bonne prise en charge des mineur-e-s.

Les salarié-e-s de l'institution ne sont pas entendu-e-s par les hiérarchies, et sont convaincu-e-s que seule une analyse externe permettra de confirmer l'impact négatif d'un tel horaire sur la prise en charge des mineur-e-s. Un avis partagé par une professeure de la Haute école de travail social et de santé (HES-SO), spécialiste du travail social en milieu carcéral, qui critique cette réforme et estime qu'il «semble nécessaire de mener une évaluation externe pour discuter la position de M. Poggia». La professeure «doute que ces horaires soient viables».

Le personnel en est convaincu et continuera à dénoncer, encore et toujours, l'imposition des journées de 11 heures (+ 30 minutes de pause).

La journée de grève s'est terminée par une assemblée générale du personnel, qui devait définir la suite du mouvement.

CORINNE BÉGUELIN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

GENÈVE ACTION DES COLLECTIFS CLIMATIQUES

## CITÉ DES MÉTIERS: OÙ EST LE CLIMAT?

Sous le slogan «Le Climat recrute!», des activistes ont manifesté lors de la Cité des métiers, qui s'est tenue du 22 au 27 novembre à Genève. Ils ont critiqué l'absence de la thématique climatique durant cette exposition consacrée à la formation professionnelle.

«L'exposition présente quelques stands autour du développement durable. Mais maintenant il faut aller plus vite, viser plus haut. On doit parler de l'urgence climatique!» explique Chris\*. Si les thématiques de la transition et du climat ne sont pas absentes de l'exposition, celle-ci n'est cependant pas sans contradictions. Parmi les exposants, on trouvait en effet les banques genevoises, l'Association suisse des transports routiers (ASTAG) ou encore l'armée. Pas vraiment des secteurs à la pointe en matière de transition écologique!

Beaucoup de stands étaient centrés sur les technologies numériques. Un stand intitulé «Futur des métiers», tenu par l'organisateur, présentait ainsi des professions «d'avenir», surtout liées au développement numérique. Dans la perspective de construction d'une société moins énergivore, il y a peut-être une remise en question à faire, soulignent les collectifs de défense du climat. «Quand on envoie des écoles entières par bus spéciaux à l'exposition, on est responsable de présenter un avenir crédible. C'est nos jeunes qui vont vivre ce futur. Pourquoi leur mentir?» proteste Camille\*.

«Nous ne prétendons pas offrir un 'avenir à ton image' mais proposons de construire collectivement un avenir vivable pour toutes et tous», explique Raf\*. L'action ne visait pas à critiquer la Cité des métiers en tant que telle, précisent les militant-e-s, qui reconnaissent l'importance de présenter aux jeunes les différentes facettes de la formation professionnelle. Mais lorsqu'un message aussi essentiel que l'urgence climatique est absent et manifestement non désiré dans une telle exposition, il y a de quoi s'interroger, soulignent-ils.

SERVICES PUBLICS

\* Prénoms d'emprunt

GROUPE RETRAITÉS . LAUSANNE ET VAUD

## L'assemblée générale du groupe des retraités de Lausanne et Vaud

aura lieu le

jeudi 16 février 2023

à la Maison du Peuple à Lausanne (Chauderon, salle Jean-Jaurès), de 9 h 30 à 12 h 30

La salle sera ouverte à 9 h.

Votre président et le comité vous remercient de prendre note de cette date et auront le plaisir de vous revoir à cette occasion.

En cas de questions, vous pouvez m'appeler au numéro suivant: 076 367 12 54.

Le Président, Yvan Rosset

HOTEL RISTORANTE  
iGRAPPOLI

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch • f

BONNE  
FÊTESLa Direction et l'équipe  
de iGrappoli  
vous souhaitent  
un Joyeux Noël  
et une Bonne année!

# Climat: s'émanciper du capitalisme

**CLAUDE CALAME**, DIRECTEUR D'ÉTUDES, ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, PARIS. PROFESSEUR HONORAIRE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
**ERIC ROSET**, PHOTO

L'été 2022 a été dévastateur. Jamais la température n'avait dépassé les 40° dans le pluvieux Royaume-Uni. Par rapport à la moyenne (élevée) de 1999 à 2020, le dépassement estival a été de 1,34°. Et ce n'est rien en comparaison avec les pluies diluviennes et les inondations meurtrières qui ont dévasté le Pakistan et le Nigéria. Au Pakistan, elles ont provoqué près de 2000 morts – et 33 millions de sans-abri. Au Nigéria, on a compté plus de 600 morts – et 1,3 million de déplacé-e-s. Une fois encore, ce sont les pays les plus pauvres qui payent le tribut le plus lourd aux conséquences écologiques du mode de vie gourmand en énergie des pays les plus riches et de ceux qui les dominent.

**ÉMISSIONS EN ROUE LIBRE.** Le dernier rapport du GIEC tire une fois encore la sonnette d'alarme. Pour atteindre les objectifs fixés en 2015 à la COP21 à Paris, soit limiter l'augmentation de la température globale à 1,5° pour la fin du siècle, les émissions globales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 43% d'ici 2030. Or après une pause due aux restrictions entraînées par l'épidémie de Covid-19, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint un nouveau record en 2021.

À cet égard, doit-on fonder quelque espoir dans le seul résultat positif de la COP27 qui vient de se tenir à Charm el-Cheikh, en Égypte, sous un régime politique qui piétine les droits fondamentaux? Certes, on donne comme un acquis décisif la création d'un fonds visant à financer «les pertes et préjudices» dues au changement climatique. Ce fonds permettrait aux pays «particulièrement vulnérables» de faire face aux dégâts environnementaux irréversibles causés par les manifestations d'un réchauffement dont ils ne sont généralement pas responsables. Or non seulement les moyens pour abonder ce fonds par les pays les plus pollués sont loin d'être clarifiés, mais surtout ce fonds ne fait que reprendre l'un des principes du «fonds vert pour le climat» en faveur des pays les plus pauvres.

**FOSSILES EN FOLIE.** Créé en 2010 à l'occasion de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et acté à la COP21 à Paris en 2015, ce fonds solidaire devait fournir une contribution annuelle de 100 milliards de dollars destinée à couvrir, dès 2020 (!), une partie au moins de frais d'adaptation et de transition pour les pays «en développement». Mais au cours de la COP26, l'année passée à Glasgow, aucune décision précise n'a été prise pour alimenter enfin ce «fonds vert pour le climat». Par ailleurs, du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, les maigres engagements pris à Glasgow impliquent une augmentation de la température globale de 2,4°. À l'occasion de la COP27, l'ONG états-unienne Oil Change International a d'ailleurs révélé que, cette année, les grandes firmes pétrolières et gazières ont planifié des projets d'exploitation fossile représentant, en matière de rejets de gaz à effet



Canicules, sécheresse persistante, incendies dévastateurs: l'été 2022 s'est révélé le plus chaud en Europe depuis les débuts des mesures, mais c'est dans les pays pauvres que ses conséquences ont été les plus dévastatrices. Pourtant, la COP27 a accouché d'une souris. Une remise en cause du système capitaliste s'impose.

de serre, la production de soixante-quinze nouvelles centrales à charbon. Quant aux Émirats arabes unis qui accueilleront la COP28 l'année prochaine à Dubaï, ils sont en train de devenir le troisième plus grand producteur mondial de pétrole et de gaz, après les États-Unis et la Chine. Dans son dernier volet, le rapport du GIEC formulait plusieurs propositions pour sortir de l'impasse et respecter les minces objectifs de l'accord de Paris: production d'une énergie moins carbonée; réduction de la demande énergétique dans l'alimentation, le logement, le travail et les transports; lutte contre le gaspillage; développement de villes plus compactes, réservées aux piétons.

**ET LE CAPITALISME?** Mais, conformément au principe qui fonde les COP, interdisant toute mesure pouvant représenter une entrave au «commerce international», on ne trouve pas, dans le rapport du GIEC, la moindre remise en cause du système qui entraîne la détérioration destructrice des rapports des communautés humaines avec leur environnement: un capitalisme mondialisé, fondé sur une croissance obéissant à des exigences purement économiques et financières. Marché, profit et accumulation du capital, sous l'égide de l'idéologie néolibérale, réduisent l'environnement à un ensemble de ressources «naturelles» – mais aussi le travail des hommes et des femmes à une série de «ressources humaines».

**POUR UNE TRANSFORMATION RADICALE.** C'est ce que reconnaît le texte fondant la COP27 Coalition, active à Charm el-Cheikh en dépit du cadre très strict imposé aux interventions des ONG et associations civiles. Réunissant des dizaines de mouvements de la société civile, en particulier d'Égypte, d'Afrique et des pays arabes, cette coalition reconnaît que la justice climatique ne peut être réalisée sans justice sociale. Cela implique de se libérer des «systèmes et sociétés néolibéraux, autoritaires, extractivistes, néocoloniaux, racistes et patriarcaux» qui nous dominent, au Sud comme au Nord. Ce mouvement globalisé d'émancipation implique la défense des droits de l'être humain – aussi bien les droits de la personne que les droits sociaux. Mais, en passant de l'humanitaire au politique, il exige aussi la transition vers un régime écosocialiste impliquant la gestion collective et le contrôle démocratique des différentes ressources offertes par l'environnement, des biens communs, des moyens de production et de tout le travail de la «reproduction» et des soins à autrui. Par ce biais, ce mouvement doit entraîner une transformation radicale des relations sociales et culturelles et des rapports d'interaction des hommes et des femmes avec leur milieu de vie, dans une perspective aussi bien anthropopoiétique qu'écopoiétique. ■

Pour Daniela Cerqui, anthropologue à l'Université de Lausanne, la course vers l'école numérique fait l'impasse sur des débats cruciaux pour l'avenir de la société — et de l'humanité.

# École numérique et pensée magique



GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR  
KEYSTONE . PHOTO

Plusieurs cantons veulent déboursier des millions pour équiper leurs écoles en matériel informatique. Que pensez-vous de cette course à l'éducation numérique?

Daniela Cerqui – D'un point de vue anthropologique, la technique et les technologies ne sont pas neutres. Elles portent en elles un modèle de société. Avant de développer une technologie, il faudrait donc poser la question du projet de société visé.

En ce qui concerne le numérique à l'école, je pense que la priorité devrait être de donner aux enfants un regard critique face à ces technologies, dans lesquelles ils baignent de plus en plus tôt. Si on se contente d'habituer les élèves à l'idée que le numérique est un outil incontournable auquel on n'a pas d'autre choix que de s'adapter, on va au contraire les socialiser de manière acritique dans les nouvelles technologies.

Or aujourd'hui, j'ai l'impression que les Cantons se contentent de prendre acte du développement numérique et tentent de monter dans le train à tout prix, en ignorant le débat sur le modèle de société qui se construit par leur biais.

Dans cet empressement, on passe aussi souvent à côté d'une question centrale: quels sont les logiciels qui seront utilisés au sein de l'école numérique? Car utiliser à l'école les outils informatiques développés par les géants américains de la technologie, les fameux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), équivaut à rendre nos enfants otages de ces groupes – et livrer leurs données personnelles à ces multinationales.

Un des arguments utilisés par les exécutifs cantonaux pour développer «l'école numérique» est celui de «l'égalité des chances». Que pensez-vous de cette affirmation?

Cette idée d'un «effacement» des inégalités – à l'école, mais aussi plus largement – via la technologie numérique est le symptôme d'une société dans laquelle on

imagine qu'il y a une solution technique à tous les problèmes sociaux. Comme si le fait d'avoir accès à un équipement allait inévitablement donner accès à la formation, puis au savoir.

Dans cette logique, les technologies de l'information et leurs dérivés, y compris l'intelligence artificielle, sont considérés comme pouvant résoudre tous les problèmes du monde, notamment le partage du savoir et des richesses.

Il y a là une forme de «pensée magique», selon laquelle les inégalités sociales et leurs causes pourraient être gommées par un coup de baguette magique.

Cette forme de pensée est loin d'être nouvelle: en 2006 déjà, Nicholas Negroponte, alors directeur du Massachusetts Institute of Technology (MIT) lançait une initiative visant à ce que tous les enfants des pays en voie de développement possèdent un ordinateur, afin de leur garantir un accès au savoir.

Quand ils annoncent qu'ils vont combattre les inégalités face à l'école en distribuant des milliers d'ordinateurs et de tablettes, les Cantons reproduisent cette «pensée magique» – et toutes les contradictions qu'elle comporte.

Quelles sont ces contradictions?

L'accès au savoir nécessite avant tout un accompagnement pédagogique. Mais si on met tout l'argent dans l'achat d'ordinateurs et de tablettes, que restera-t-il pour cet accompagnement? Aujourd'hui, plusieurs Cantons veulent dépenser des millions pour des équipements informatiques. En revanche, ils refusent d'augmenter les effectifs du personnel enseignant, qui est une condition sine qua non pour lutter contre les inégalités.

Il faut souligner une deuxième contradiction: les autorités helvétiques nous vendent une école numérique au service de l'«égalité des chances». Mais en parallèle, elles ne remettent pas en cause un système scolaire ultra-sélectif, qui

oblige les enseignant-e-s à séparer, dès la huitième année d'école obligatoire, les élèves qui feront des études supérieures de celles et ceux qui seront aiguillés rapidement sur le marché du travail. Une sélection précoce qui se traduira plus tard par de grandes inégalités en matière d'emplois, de revenus et de retraites.

Ces contradictions imposent un vrai débat sur l'utilisation du numérique, notamment à l'école. Mais il faut aussi aborder des questions qui vont au-delà.

Aujourd'hui, certains chercheurs, comme le professeur Kevin Warwick en Grande-Bretagne, professent en effet que l'être humain est obsolète, qu'il doit être «augmenté» grâce aux technologies numériques et donner lieu à une nouvelle espèce: le cyborg – c'est d'ailleurs ce que M. Warwick a expérimenté sur lui-même, en s'implantant une puce augmentant ses capacités.

Je pense que nous nous trouvons face au risque d'une société du contrôle total, dans laquelle les humains seraient perçus de plus en plus comme les pièces d'un grand réseau. Face à ce danger, il est urgent de développer l'esprit critique à l'école – et pas simplement d'embrasser béatement «l'école numérique». ■

## Contexte

### UNE COURSE À L'ÉCHELLE MONDIALE

La course vers le «tout numérique» est loin d'être une spécificité suisse ...

En effet. Les racines de cette tendance remontent à loin. En 1992 déjà, le vice-président des Etats-Unis, Al Gore, affirmait qu'après le développement du réseau autoroutier sur l'ensemble du territoire américain, il fallait passer à l'étape suivante: la construction des autoroutes de l'information.

Cette affirmation – et la mise en pratique qui a suivi – a ensuite eu un effet boule de neige: l'Union européenne et le reste du monde ont embrassé cette ligne et se sont rués dans le développement du réseau numérique.

En 2003 et 2005, à Genève puis Tunis, deux sommets mondiaux sur la société de l'information, organisés dans le cadre de l'ONU, ont annoncé qu'on «sauverait le monde» en favorisant l'accès à l'information. Au cœur de cette annonce, on trouvait la pensée que les pays pauvres pourraient passer directement dans l'ère post-industrielle grâce aux technologies de l'information, qui permettraient de gommer les gigantesques inégalités héritées de l'ère industrielle.

Comme si le développement du réseau numérique allait permettre de pallier les besoins urgents en infrastructures de base dont souffre encore une large partie de la planète! ■

## DIRECT DU DROIT par Christian Dandrès et Caroline Renold

AVOCATS

### UBER: RETOUR SUR LA DÉCISION GENEVOISE

Le Département en charge de l'économie et de l'emploi (DEE) du canton de Genève a rendu sa décision tant attendue le 18 novembre. L'arrêt du Tribunal fédéral (TF) du 30 mai constatait que les chauffeurs et chauffuses d'Uber sont des salarié-e-s. La décision du DEE pose des éléments pour concrétiser ce statut. C'est une étape importante, presque dix ans après l'installation de la multinationale en Suisse.

Pour rappel, après l'arrêt du TF, le DEE avait rapidement autorisé Uber à poursuivre son activité contre l'engagement de régler les salaires et les frais dus pour le passé. Des négociations avaient été tentées en vain entre Uber, Unia et le syndicat SIT. La proposition d'Uber se limitait au versement d'un montant d'un peu moins de 5 millions de francs pour solder toutes les créances passées, en sus du paiement de la part salariale des cotisations sociales, estimée à 15,4 millions. Uber avait menacé les salarié-e-s de leur réclamer ce montant en cas de refus de sa proposition! Les salarié-e-s sont resté-e-s dignes: ils et elles ont résisté à ces pressions et refusé la proposition d'Uber, qui ne leur offrait que des miettes.

C'est une proposition quasi identique qu'Uber a ensuite formulée au DEE, le 18 novembre dernier. Le DEE a considéré celle-ci comme étant conforme au droit.

Cette décision du 18 novembre mérite analyse. D'une part, l'enveloppe proposée par Uber est largement insuffisante – ce d'autant plus que le montant de 4,6 millions est ventilé sur la période du 22 octobre 2019 (date de la première décision du DEE contre Uber) au 17 juin 2022, et non pas sur les cinq années précédentes (correspondant au délai de prescription). Cela a pour conséquence d'exclure près de la moitié des heures de travail concernées.

D'autre part, le DEE établit des bases de calcul en partie favorables aux employé-e-s. Premièrement, le DEE retient que le temps de travail correspond aux temps d'approche et de course, multipliés par deux: le temps d'attente est donc du temps de travail. Deuxièmement, le DEE estime les frais à 50% du revenu perçu d'Uber par les chauffeurs-euses, reconnaissant ainsi l'importance des frais qui pèsent sur ces salarié-e-s, contraint-e-s d'utiliser leurs propres véhicules ou d'en louer à grand prix, et de payer des frais de carburant et d'entretien massifs – vu les dizaines de milliers de kilomètres parcourus chaque année.

Le DEE prend par ailleurs acte du fait qu'Uber assumera l'intégralité des cotisations sociales (parts employeur et employé-e-s). La décision échoue toutefois à trouver une solution acceptable en ce qui concerne le montant du salaire: le DEE constate l'application du salaire minimum légal depuis novembre 2020, mais ne détermine aucun minimum salarial pour la période antérieure, ce qui est inacceptable.

Misérable quant aux montants prévus pour l'indemnisation des chauffeurs et chauffuses, la décision du DEE pose toutefois des bases pour que ces employé-e-s – formellement employé-e-s par la société MITC Mobility, mais de fait loué-e-s à Uber – puissent être correctement rémunéré-e-s et indemnisé-e-s dans le futur.

Reste également à modifier le droit du travail pour empêcher dorénavant les plateformes numériques de surexploiter des travailleurs-euses. ■

**SANTÉ . Le Conseil des Etats ignore les classes populaires, mais adopte un projet cher aux caisses maladie.**

# Privatiser l'assurance de base ?

RETO WYSS . UNION SYNDICALE SUISSE

Les ménages ont été confrontés, au cours des dernières années, à des primes toujours plus chères, tandis que nombre de cantons réduisaient leur budget consacré aux aides pour les ménages touchés par ces hausses. Cette évolution va malheureusement se poursuivre l'année prochaine. En 2023, le choc des primes (6,6% d'augmentation en moyenne nationale) pèsera donc lourd sur le budget des classes populaires. Pour une famille de salarié-e-s ordinaires avec deux enfants, les primes d'assurance maladie dépasseront pour la première fois les 1000 francs par mois.

**LE MÉPRIS DES SÉNATEURS.** Malgré ce contexte alarmant, la majorité de droite au Conseil des Etats a décidé de ne pas discuter d'une révision du système de réduction des primes. Le 30 novembre, elle a refusé d'entrer en matière sur l'initiative pour l'allègement des primes, lancée par le Parti socialiste, ainsi que son contreprojet. Pour justifier cette position scandaleuse, le Conseil d'Etat prétend que le contreprojet du Conseil fédéral contraindrait de manière injustifiée les cantons à augmenter leurs réductions des primes. Une argumentation absurde, car ce sont les cantons qui négligent leurs devoirs depuis des années: les réductions de primes ne sont pas des aumônes que les cantons peuvent diminuer selon leur bon vouloir, mais font partie intégrante du financement de l'assurance de base prévu par la loi sur l'assurance maladie (LAMal)!

**TOUT LE POUVOIR AUX CAISSES!** Le jour suivant, les sénatrices et sénateurs se sont pliés à la volonté du lobby des assureurs. Ce dernier vient en effet de recevoir un cadeau de Noël anticipé: grâce à une modification de la LAMal introduisant le Financement uniforme du stationnaire et de l'ambulatoire (EFAS), les caisses maladie pourront désormais disposer à leur guise de onze milliards de francs, payés par les contribuables!

Le Conseil des Etats a en effet adopté le projet EFAS, resté en souffrance depuis des années. L'EFAS prévoit une privatisation partielle de l'assurance de base, car ce projet – censé éliminer les «incitations inopportunes» (personne ne sait comment) et faire des économies (nul ne sait combien) – attribue aux assureurs les quelque 11 milliards d'argent des contribuables que les cantons dépensent aujourd'hui dans le domaine stationnaire à

charge de l'assurance de base. Charge ensuite aux caisses maladie de redistribuer cette manne entre tous les domaines du système de soins, selon une clé de répartition uniforme.

Autre décision franchement incompréhensible – et contraire à la volonté du Conseil national: le Conseil des Etats a également inclus les soins de longue durée dans le financement uniforme. Concrètement, le secteur des soins qui affiche à l'heure actuelle – pour des raisons démographiques – la plus forte croissance serait désormais entièrement cofinancé par les primes. En effet, le Conseil des Etats a biffé de la loi le plafond en place pour le financement des soins de longue durée par les primes – une des rares dispositions légales efficaces contre leur renchérissement. C'est inadmissible, et il s'agit d'un nouvel affront aux ménages à bas ou moyens revenus qui pâtissent déjà du fardeau bien trop lourd des primes – un fardeau qui va encore augmenter l'année prochaine.

**LES PROFITS DES ASSUREURS.** Depuis des années, les associations faitières des caisses maladie dénoncent les «coûteuses incitations erronées» en place dans le secteur de la santé. Elles se gardent pourtant de préciser qu'elles en sont souvent elles-mêmes les principales bénéficiaires. Car ces fausses incitations entraînent des bénéfices élevés dans leurs assurances complémentaires – là encore, aux dépens des payeuses et payeurs de primes. Mais comme ce modèle d'affaires est en péril (en raison de la politique de transfert du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire menée par la Confédération, avec pour conséquence moins de traitements stationnaires et donc moins de contrats d'assurance privés), le lobby des assureurs fait pression pour instaurer le «financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires».

Le Conseil des Etats vient de céder à cette pression. Cependant, de nombreuses divergences demeurent sur la question entre la chambre des Cantons et le Conseil national. Il est donc encore possible que le parlement fédéral abandonne cette dangereuse révision! ■

### 9,8 MILLIARDS

C'est le nombre d'heures de travail gratuit qui ont été accomplies dans notre pays en 2020 – un chiffre plus élevé que celui des heures de travail payées (7,6 milliards). Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la valeur totale de ce travail non rémunéré, dont plus de 70% est constitué de travail domestique, s'est montée à 434 milliards de francs. Les femmes accomplissent 60,5% du volume de travail non rémunéré, les hommes 61,4% du travail rémunéré. Cherchez l'erreur. ■

### AVS21, POST-VOTUM

À l'issue du vote sur AVS21, nombreuses sont les personnes qui s'interrogent sur la différence genrée entre le vote romand et alémanique. Pour en avoir le cœur net, nous avons sollicité ces données à l'institut de sondage Vox. Bilan des courses: les Romandes ont massivement refusé AVS 21, à 74%, alors que les femmes alémaniques ont dit non à 58%. Une petite majorité des hommes romands ont approuvé la réforme, à 52%. Ce sont donc les Alémaniques de sexe masculin qui ont imposé l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, en votant oui à 68%. Un score piteux, qu'une campagne un peu plus enflammée pour le «non», outre-Sarine, aurait sans doute permis d'améliorer. ■

### FIN D'ANNÉE DIFFICILE...

Depuis le mois d'avril, les prix de l'alimentation en Suisse ont grimpé de 4% en moyenne: 15% pour les pâtes, 7% le riz, 5% la baguette, 9% pour le beurre et le fromage, 10% la viande et le poisson. «En ce mois de fête, les repas de fin d'année ne seront pas copieux partout. Mais personne, à Berne, ne semble s'en soucier», souligne justement la journaliste Marie Maurisse (*Tribune de Genève*, 12 décembre). ■

### ... OU PAS

Certains se serrent la ceinture, d'autres prévoient des menus très, très copieux. En 2022, le négociant genevois de matières premières (énergies, métaux mais aussi agroalimentaire) Trafigura a enregistré un bénéfice net de 7 milliards de dollars, soit plus que les profits additionnels des quatre années précédentes (*Le Temps*, 8 décembre). Cette manne sera redistribuée à ses actionnaires, qui toucheront ainsi 1,7 milliard de dollars. De quoi se payer de belles tranches de foie gras. ■

### Carton Rouge

Au Credit Suisse. Selon une enquête menée par l'ONG Public Eye, la deuxième banque suisse a octroyé des prêts à hauteur de 1,7 milliard de dollars au secteur du charbon entre 2016 et 2022, bafouant largement ses engagements climatiques. Avec ses groupes miniers, ses négociants et ses banques, la Suisse «tient un rôle central dans le commerce mondial du charbon», souligne Public Eye. Un commerce qui est à lui seul responsable de près de la moitié de l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>. Quant au Conseil fédéral, il continue à fermer les yeux. ■

ROYAUME-UNI . Pour la première fois de leur histoire, des dizaines de milliers d'infirmières et d'ambulanciers feront grève pour dénoncer la destruction du service public de santé. Une vague de contestation parcourt le monde du travail britannique.

# My goodness! Le NHS est en grève

SERVICES PUBLICS  
KEYSTONE . PHOTO

C'est une première historique. Le 15 décembre, 100 000 infirmières et infirmiers devaient mener, à l'appel de leur syndicat, le Royal College of Nursing (RCN), une première journée de grève dans 53 hôpitaux du service public de santé britannique, le National Health Service (NHS). Une deuxième journée de débrayage devrait suivre, le 20 décembre. Le 21, ce sera au tour des ambulanciers et ambulanciers d'entrer dans la danse. Selon la centrale syndicale GMB, ils seront 10 000 à faire grève en Angleterre et dans le Pays de Galles.

**APPAUVRISSMENT GÉNÉRAL.** Un mouvement d'ampleur secoue le service de santé publique britannique. Les salarié-e-s et leurs syndicats demandent des hausses de salaires supérieures à l'inflation (plus de 11% sur une année en octobre), alors que l'employeur propose 5% – selon le ministre conservateur de la santé, Stephen Barclay, le pays traverserait une «période difficile pour tout le monde», et les demandes syndicales seraient «inabornables». Il faut préciser que les rémunérations ont baissé de manière drastique dans la santé: depuis 2010, le salaire réel du personnel infirmier a par exemple plongé de 20%. «Nous avons ici un groupe d'infirmières qui font le tour de Liverpool à la recherche de magasins de charité, dans le but de pouvoir acheter des jouets pour leurs enfants à Noël», indiquait Carmel O'Boyle, infirmière dans la ville de Liverpool, mettant le doigt sur la détresse qui touche ses collègues<sup>1</sup>. La situation est si critique qu'un hôpital sur quatre a mis en place des banques alimentaires pour soutenir son personnel<sup>2</sup>.

**SAUVER LE NHS.** Mais les revendications ne s'arrêtent pas là. «Cette grève, ce n'est pas juste pour les revenus, il s'agit de sauver le système de santé public. Le NHS est en train de s'effondrer. Nous n'arrivons pas à recruter et à retenir le personnel, car les salaires sont si bas» explique Jason Kirkham, ambulancier et militant du syndicat Unite<sup>3</sup>. «Après douze ans de coupes contre le secteur de santé et les salaires, les salarié-e-s du NHS en ont marre. La dernière chose dont ils et elles ont envie, c'est de faire grève. Mais le gouvernement ne leur laisse pas le choix», ajoute Rachel Harrison, secrétaire nationale du syndicat GMB. Aux yeux de ses employé-e-s, c'est donc la survie du NHS qui est en jeu. Universel et gratuit le NHS, avec 1,6 million de salarié-e-s, est une véritable institution au Royaume-Uni. Le sous-financement, les coupes dans les salaires réels, l'augmentation du stress au travail et trois années



de Covid l'ont pourtant laissé exsangue. Selon le RCN, il manque aujourd'hui 47 000 postes infirmiers et 130 000 emplois dans la santé, rien qu'en Angleterre. Ces carences se sont combinées à des manquements dans le secteur des services sociaux et au sous-investissement dans les équipements, aboutissant à créer des listes d'attente démesurées dans les hôpitaux, y compris pour les soins d'urgence – avec des ambulances stationnant devant les hôpitaux en attendant que les patient-e-s y soient admis-e-s.

**UN MILLION DE GRÉVISTES EN DÉCEMBRE.** La colère sociale ne s'arrête pas aux hôpitaux. «Plus d'un million de travailleurs s'appêtent à faire grève, entre les 12 et 31 décembre, à l'appel de leurs différentes centrales syndicales, risquant de paralyser une partie du pays pendant les fêtes de fin d'année»<sup>4</sup>. Le 16 décembre, les bagagistes de l'aéroport de Heathrow mèneront une grève de 72 heures. Les 22 et 23 décembre, ce sera au tour du personnel de nettoyage des trains. Il

sera accompagné des salarié-e-s des autoroutes, puis des douanes. Du 24 au 27 décembre, ce seront les employé-e-s du réseau ferroviaire qui débraieront. Quant aux 115 000 salarié-e-s du service public postal, ils et elles mènent des actions de grève depuis le 9 décembre. Tous revendiquent des hausses de salaires à la hauteur de l'inflation et dénoncent un appauvrissement général, conséquence de la cure d'austérité imposée depuis 2010. De son côté, le nouveau Premier ministre, le multimillionnaire Rishi Sunak, juge les revendications des syndicats «trop élevées». Il prépare en parallèle de nouvelles restrictions au droit de grève. Un gigantesque bras de fer social secoue la Grande-Bretagne. Peut-être le plus grand depuis l'affrontement entre les mineurs et Margaret Thatcher, au milieu des années 1980. ■

<sup>1</sup> The Guardian, 11 décembre 2022.

<sup>2</sup> Le Monde, 25 novembre 2022.

<sup>3</sup> The Guardian, 6 décembre 2022.

<sup>4</sup> Le Monde, 13 décembre 2022.

## LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR<sup>1</sup>

## LES RÉFUGIÉS COMME ENNEMIS

La conseillère nationale Martina Bircher est une femme résolue, au tempérament bien trempé. Elle est aussi une personne influente au sein du groupe UDC. Selon M<sup>me</sup> Bircher, il y aurait beaucoup trop de réfugié-e-s en Suisse. Cette politicienne demande donc une réforme radicale du droit d'asile.

L'asile est un droit fondamental, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. À son article 14, la Déclaration stipule que «toute personne a le droit de chercher asile et de recevoir l'asile dans d'autres pays pour échapper à la persécution».

Tout Etat qui souhaite adhérer à l'ONU doit d'abord signer et ratifier la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des Nations unies. C'est ce qu'ont fait jusqu'à présent 193 Etats.

Dans une interview accordée à la *Sonntagszeitung* (20 novembre), Martina Bircher ne dit pas quelles «réformes fondamentales» du droit d'asile elle entend précisément imposer avec ses collègues de l'UDC. Elle déposera ses motions et initiatives parlementaires sur la question lors de la prochaine session d'hiver. Mais M<sup>me</sup> Bircher n'hésite pas à déclarer: «La Convention des droits de l'homme et la Convention de Genève relative au statut des réfugiés [le traité visant à protéger les personnes ayant fui leur pays, basé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme] sont obsolètes. Comme toute autre loi, elles doivent être réformées de temps en temps».

Cette phrase de la politicienne UDC est porteuse d'un terrible danger. La Déclaration universelle des droits de l'homme est en effet un acquis de la civilisation. Elle prime sur toute législation nationale, car les droits de l'homme sont intemporels. Sans eux, aucune société pacifique n'est possible sur cette planète.

Selon le Secrétariat d'Etat aux migrations, notre pays accueille aujourd'hui près de 119 000 réfugié-e-s. Il faut exclure de ce chiffre quelque 63 600 Ukrainien-ne-s qui ont obtenu jusqu'en mars 2023 le statut spécial S, les dispensant d'une procédure d'asile individuelle. Il reste donc environ 56 000 personnes en quête de protection dans notre pays de près de 8,7 millions d'habitants. Une proportion infime, mais qui représente une horreur pour M<sup>me</sup> Bircher.

La politique d'asile helvétique est, depuis longtemps, une honte pour notre pays. Depuis 2009, la Suisse est membre de Frontex, la police de protection de la forteresse Europe, dotée de moyens militaires. Cette force comprend également des douaniers-ères et des policiers-ères helvétiques – des hommes et des femmes qui participent jour et nuit à l'expulsion des réfugié-e-s par la force. Objectif: empêcher ces personnes en détresse de déposer une demande d'asile dans un pays de l'Union européenne ou en Suisse. Le Conseil fédéral y met le prix. Cette année, il a augmenté sa contribution à Frontex, qui est passée de 14 à 61 millions de francs par an.

Martina Bircher se trompe. Le droit humain à l'asile n'est pas «daté». Il est juste foulé aux pieds par les dirigeant-e-s de l'Union européenne et le Conseil fédéral. En démocratie, nous ne sommes cependant jamais impuissant-e-s. Nous devons nous battre pour que la politique suisse en matière de réfugié-e-s soit améliorée de manière radicale – et rapidement. ■

<sup>1</sup> Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.